

MESurf I-1 Moselle		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités des communes de Mertert, Grevenmacher, Wormeldange et Stadtbredimus ne sont pas encore raccordées	Construction de la station d'épuration régionale de Grevenmacher et raccordement des localités des communes de Mertert, Grevenmacher, Wormeldange et Stadtbredimus à la station d'épuration de Grevenmacher
	Directive non observée: les localités des communes de Remich, Wellenstein et Schengen ne sont pas encore raccordées	Raccordement des localités des communes de Remich, Wellenstein et Schengen à la station d'épuration de Perl-Besch
	La station d'épuration de Munschecker est sous dimensionnée	Construction de la nouvelle station d'épuration de Munschecker
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Evaluation effectuée par les CIPMS, état global mauvais	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	cf. catalogue de mesures réduit
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de sulfates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de chlore	
		Construction des stations d'épuration de Grevenmacher et de Bersch: traitement des eaux mixtes et séparation des eaux claires permanentes dans le bassin versant
		Construction des stations d'épuration de Grevenmacher et de Bersch: collecte et traitement des eaux usées issues de l'industrie vinicole
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Problème de température	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Pollution par l'indéno(1,2,3-cd)pyrène	Réduction des rejets
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2027	

MESurf I-2.1 Syre (Mertert)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Biber-Wecker ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
	Directive non observée: la localité de Manternach n'est pas raccordée	Raccordement de la localité de Manternach à la station d'épuration de Manternach
	Les fosses septiques des différents moulins entre Biber/Wecker ne correspondent plus aux normes	
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement piscicole moyen Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de sulfates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publiques et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf I-2.2 Schlammabach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité d'Herborn n'est pas raccordée	Achèvement de la station d'épuration d'Herborn
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-2.3 Wuelbertsbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Bech ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de sulfates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-3.1 Syre		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Uebersyren est surchargée	Extension et modernisation de la station d'épuration de Uebersyren
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphates	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène	
	Rejet de sulfates	
	Rejet de calcium	
Apports ponctuels (sources ponctuelles)	Pollution par les produits de dégivrage de l'aéroport	Raccord de l'aéroport à une station d'épuration
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf I-3.2.1 Biwerbach, Budlerbach, Bricherbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités de Brouch, Boudler, Weydig et Breinert ne sont pas entièrement raccordées	Construction de la station d'épuration de Boudlerbach et raccordement des localités
	Directive non observée: les localités de Rippig et Hemstal ne sont pas entièrement raccordées	Raccordement des localités à la station d'épuration de Zittig
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de magnésium	
	Rejet de sulfates	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-3.2.2 Breinertbaach, Eschwellerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Beidweiler ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement de diatomées bon à moyen, échantillonnage des macrophytes non réalisable	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de sulfates	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-3.3 Fluessweilerbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de sulfates	
	Pollution par les eaux d'infiltration de la décharge du SIGRE	Contrôle des apports et, le cas échéant, application de mesures
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-3.4 Roudemerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité de Rodenbourg n'est pas raccordée	Construction du collecteur principal de Rodenbourg et raccordement à la station d'épuration de Betzdorf
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Détermination du peuplement macrophytique non réalisable, état global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de sulfates	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-4.1 Donwerbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement macrophytique mauvais	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-4.2 Gouschtengerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Gostingén est surchargée et ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation et extension de la station d'épuration de Gostingén Modernisation des réseaux d'assainissement de Gostingén et Beyren
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement de diatomées moyen Peuplement macrozoobenthique médiocre Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de sulfates	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-4.2.1 Lennengerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Canach ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique médiocre Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de sulfates	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-5.1 Aalbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée:	Remplacement des filtres de la station d'épuration de Bous par un deuxième décanteur primaire lamellaire
	Directive non observée: la localité de Stadtbredimus n'est pas raccordée	Raccordement de la localité de Stadtbredimus à la station d'épuration de Grevenmacher
	Directive non observée: la station d'épuration de Grevenmacher ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement macrophytique mauvais	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique mauvais	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de sulfates	
	Rejet de calcium	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-5.2 Ierpeldingerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité de Welfrange n'est pas raccordée	Raccordement de la localité de Stadtbredimus à la station d'épuration de Grevenmacher
	La station d'épuration d'Ellange ne correspond plus à l'état de la technique	Construction de la nouvelle station d'épuration d'Ellange et modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen à médiocre Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de calcium	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de sulfates	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-6.1 Gander		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Mondorf ne correspond plus à l'état de la technique	Aménagement de la station d'épuration du SIFRIDAWÉ, modernisation des réseaux d'assainissement, raccordement des localités d'Elvange, de Mondorf, d'Altwies, d'Emerange, de Bumerange et de la zone industrielle d'Ellange-Gare à la nouvelle la station d'épur
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen à médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf I-6.2 Briedemsbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf I-6.3 Aalbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Apports ponctuels (sources ponctuelles)	Traitement des eaux mixtes absent	Traitement des eaux mixtes à l'aide d'un bassin d'orage
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf II-1 Sûre (amont Wasserbillig)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée	Modernisation des réseaux d'assainissement
Directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (96/61/CE) (Directive IPPC)	Directive non observée	Observation de la directive
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Pollution par l'indéno(1,2,3-cd)pyrène et le méta-zachlore	Mesures pour réduire les rejets
Pollution dans les eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf II-2.1 Sernigerbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Détermination du peuplement macrophytique non réalisable, état global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf II-2.2 Girsterbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités de Dickweiler et Boursdorf ne sont pas raccordées	Construction du collecteur principal de Dickweiler et Boursdorf et raccordement à la station d'épuration de Rosport
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de nitrates et d'azote	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf II-2.3 Alewerbaach / Osweilerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité d'Osweiler n'est pas entièrement raccordée	Construction du collecteur principal d'Osweiler et raccordement à la station d'épuration d'Echternach
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Détermination du peuplement macrophytique non réalisable, état global médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf II-3 Lauterburerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités d'Osweiler et de Lauterborn ne sont pas entièrement raccordées	Construction du collecteur principal d'Osweiler et raccordement des localités d'Osweiler et de Lauterborn à la station d'épuration d'Echternach
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf II-4.1.1 Ernzt noire		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les stations d'épuration de Junglinster et Gonderange ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
	La station d'épuration de Blumenthal ne correspond plus à l'état de la technique	Construction de la nouvelle station d'épuration à Blumenthal
	La localité de Müllerthal n'est pas raccordée	Raccordement de la localité de Müllerthal à la station d'épuration de Waldbillig
	La localité de Graulinster n'est pas raccordée	Raccordement de la localité de Graulinster à la station d'épuration d'Eschweiler
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf II-4.1.2 Halerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités de Freckeisen et Sawelborn ne sont pas raccordées	Raccordement des localités de Freckeisen et Sawelborn à la station d'épuration de Beaufort
	La station d'épuration de Beaufort ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation et extension de la station d'épuration de Beaufort et modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf II-4.1.3 Consdreferbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Consdorf ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
	La station d'épuration d'Hersberg ne correspond plus à l'état de la technique	Construction de la nouvelle station d'épuration d'Hersberg
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf II-4.2 Ern z noire		
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Etat global médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	cf. liste de mesures réduite
	Continuité écologique perturbée	
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de chlore	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Turbidité élevée	
	Déficit en oxygène	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf II-5.1 Ernzt blanche (Reisdorf)		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Etat global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus (sources diffuses)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf II-5.2 ErnZ blanche		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Medernach ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
	La station d'épuration de Fischbach ne correspond plus à l'état de la technique	Construction de la station d'épuration de Fischbach et modernisation des réseaux d'assainissement
	La localité d'Altlinster n'est pas raccordée	Construction d'une station d'épuration à Altlinster ou raccordement à la station d'épuration de Bourglinster, modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Etat global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de sulfates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-1.1 Sûre (amont Erpeldange)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Blesbruck ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Directive concernant la qualité des eaux de baignade (76/160/CEE)	Directive non observée	Observation du règlement concernant la qualité des eaux de baignade
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement de diatomées médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus (sources diffuses)	Pollution par les eaux d'infiltration de la décharge du SIGRE	Contrôle des apports et, le cas échéant, application de mesures
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet d'azote	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2027	

Remarque: la station de mesure d'Erpeldange se situe au milieu de la MESurf en amont de l'embouchure de l'Alzette. L'évaluation du peuplement de diatomées ainsi que les rejets de phosphore et d'azote issus de l'agriculture sont enregistrés seulement en aval de la station de mesure.

MESurf III-1.2.1 Blees		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité d'Hoscheid n'est pas raccordée	Construction de la station d'épuration d'Hoscheid et raccordement de la localité
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Etat global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-1.2.2 Tandelerbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-1.2.3 Stool		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-1.3 Tirelbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-1.4 Schlenner		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus (sources diffuses)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-2.1.1 Sûre		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les stations d'épuration des localités situées autour du lac de barrage ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement et raccordement des localités restantes à la station d'épuration d'Heiderscheidergrund
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-2.1.2 Dirbach / Schlirbech

Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-2.2.1 Sûre		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	cf. liste de mesures réduite
	Continuité écologique perturbée	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-2.2.2 Dirbech		
Mesures complémentaires		
Déficit	Mesure	
Déficit biologique	Mesure du peuplement macrophytique non réalisable, état global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus (sources diffuses)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-2.2.3 Ueschtreferbaach (Burbich)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les stations d'épuration de Bilsdorf et d'Arsdorf ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Etat global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-2.2.4 Beivenerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Bavigne ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-3 Sûre (Martelange)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités de Bigonville et Riesenhaff sont seulement partiellement raccordées	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-4.1 Syrbaach / Betlerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité de Surré n'est pas raccordée	Construction de la station d'épuration de Surré et raccordement de la localité, modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-4.2 Surbich		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf III-4.3 Harelerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration d'Harlange ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation la station d'épuration d'Harlange et des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus (sources diffuses)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf IV-1.1 Wiltz (Kautenbach)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (96/61/CE) (Directive IPPC)	Directive non observée	Observation de la directive
Directive concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (91/414/CEE)	Directive non observée	Observation de la directive
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement de diatomées moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Pollution par le benzo(ghi)pérylène, l'indéno(1,2,3-cd)pyrène, le métazachlore et le bentazone	Mesures pour réduire les rejets
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2027	

MESurf IV-1.2 Clerve		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Clervaux ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement de diatomées moyen Peuplement macrophytique médiocre Peuplement piscicole moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Pollution par les pesticides probable	Surveillance en 2010
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf IV-2.1 Wiltz (Kautenbach, aval embouchure Clerve)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités de Winseler et Noertrange ne sont pas raccordées	Augmentation du potentiel de la station d'épuration de Wiltz et raccordement des localités
	Directive non observée: la commune de Wiltz n'est pas raccordée	Augmentation du potentiel de la station d'épuration de Wiltz et raccordement de la commune de Wiltz
	Directive non observée: les localités de Mensdorf, Berg, Rodenbourg, Betzdorf, Olingen et d'Hagelsdorf ne sont pas raccordées	Raccordement des localités à la station d'épuration de Betzdorf
Directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (96/61/CE) (Directive IPPC)	Directive non observée	Observation de la directive
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de nitrates et d'azote	
	Pollution par les eaux d'infiltration de la décharge SIGRE	Contrôle des apports et, le cas échéant, application de mesures
	Sites contaminés de l'industrie du cuir	Contrôle des apports et, le cas échéant, application de mesures
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Pollution par le fer et le zinc	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Pollution par l'indéno(1,2,3-cd)pyrène	Mesures pour réduire les rejets
	Contamination des poissons aux PCB établie	Contrôle des apports et, le cas échéant, application de mesures
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2027	

MESurf IV-2.2.1 Himmelbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf IV-2.2.2 Kirel		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Pollution éventuelle par des produits phytosanitaires	Contrôle et, le cas échéant, application de mesures
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf IV-2.2.3 Tettelbaach (Kirelbaach)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité de Boevange n'est pas raccordée	Construction de la station d'épuration de Boevange et raccordement de la localité
	Directive non observée: les localités de Brachtenbach et Derenbach ne sont pas raccordées	Construction de la station d'épuration de Brachtenbach, construction des collecteurs principaux de Brachtenbach et Derenbach et raccordement à la station d'épuration
Directive concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (91/414/CEE)	Directive non observée	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf IV-2.3.1 Wemperbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Schimpach ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
	Directive non observée: les localités d'Oberwampach et de Niederwampach ne sont pas raccordées	Construction des collecteurs principaux d'Oberwampach et de Niederwampach et raccordement à la station d'épuration de Schimpach
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf IV-2.3.2 Lingserbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf IV-3.1 Clerve, Woltz (amont Clerveaux)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités de la commune de Troisvierges ne sont pas entièrement raccordées et la station d'épuration de Troisvierges ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (96/61/CE) (Directive IPPC)	Directive non observée	Observation de la directive
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique médiocre Peuplement de diatomées moyen Peuplement piscicole moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf IV-3.2 Lamichtsbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités de Dorscheid et Neidhausen ne sont pas raccordées	Construction de la station d'épuration de Neidhausen et raccordement des localités
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement de diatomées moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Déversement d'eaux usées	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf IV-3.3 Irbich		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement de diatomées moyen Détermination du peuplement macrophytique non réalisable	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Déversement d'eaux usées	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf IV-3.4 Wempecherbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Etat global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf IV-3.5.1 Tretterbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités d'Emeschbaach, de Sassel, d'Asselborn, de Boxhorn, de Rumlange et de Stockern ne sont pas raccordées	Construction de la station d'épuration de Sassel et raccordement des localités
	Directive non observée: la localité de Troine n'est pas raccordée	Construction de la station d'épuration de Troine et raccordement de la localité
Directive concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (91/414/CEE)	Directive non observée	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus (sources diffuses)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf IV-3.5.2 Emeschbach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité d'Emeschbach n'est pas raccordée	Construction du collecteur principal d'Emeschbach et raccordement à la station d'épuration de Sassel
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf V-1.1 Our		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité d'Hoesdorf n'est pas raccordée	Construction de la station d'épuration d'Hoesdorf et raccordement de la localité
Directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (96/61/CE) (Directive IPPC)	Directive non observée	Observation de la directive
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Déversement d'eaux usées	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf V-1.2 Our		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	cf. liste de mesures réduite
	Continuité écologique perturbée	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf V-2.1 Our		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité de Rodershausen n'est pas raccordée	Construction de la station d'épuration de Rodershausen et raccordement de la localité
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf V-2.2 Schibech		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Déversement d'eaux usées	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-1.1 Alzette (Ettelbruck)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Mersch ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (96/61/CE) (Directive IPPC)	Directive non observée	Observation de la directive
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement de diatomées médiocre Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Pollution par l'indéno(1,2,3-cd)pyrène et le tributylphosphate	Mesures pour réduire les rejets
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf VI-1.2 Schrondweilerbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique mauvais	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de sulfates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-2.1 Alzette (Steinsel-Heisdorf)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Beggen ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement, la station d'épuration est en cours de rénovation
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen à médiocre Peuplement de diatomées médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Turbidité élevée	
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Pollution par le cadmium et le zinc	Mesures pour réduire les rejets
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf VI-2.2 Kaaselterbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique bon à moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	cf. liste de mesures réduite
	Continuité écologique perturbée	
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-3 Alzette		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité de Schaedhaff n'est pas raccordée à une station d'épuration	Raccordement de la localité de Schaedhaff à la station d'épuration d'Uebersyren
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement de diatomées médiocre Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen Continuité écologique perturbée	cf. liste de mesures réduite
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote Rejet de phosphore Rejet de sulfates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène	
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Dépassement des valeurs indicatives pour les HAP, présence de métaux lourds dans les matières en suspension, pollution par le phosphate de tributyle	Programme de surveillance en 2010 afin de définir l'origine des apports
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides Rejet de nitrates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2027	

MESurf VI-4.1.1 Alzette (Hespérage)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités de Schifflange, Bettembourg et Bivange ne sont pas complètement raccordées	Modernisation des réseaux d'assainissement
Directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (96/61/CE) (Directive IPPC)	Directive non observée	Observation de la directive
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement piscicole mauvais Peuplement macrozoobenthique médiocre à mauvais Peuplement macrophytique mauvais	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
	Rejet de sulfates	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Pollution par le fer, le manganèse et le zinc	
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Sites contaminés au niveau du cours supérieur	Contrôle des apports et, le cas échéant, application de mesures
	Pollution par l'indéno(1,2,3-cd)pyrène et le phosphate de tributyle	Mesures pour réduire les rejets
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2027	

MESurf VI-4.1.2 Drousbaach (Hesperange)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité de Leudelage n'est pas complètement raccordée	Modernisation du réseau de collecteurs
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique mauvais Peuplement macrophytique moyen Peuplement de diatomées moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
	Rejet de sulfates	
	Taux d'artificialisation des sols élevé en raison de la présence de zones industrielles	Mesures pour réduire les rejets
Apports ponctuels (sources ponctuelles)	Traitement insuffisant des rejets urbains de temps de pluie	Augmentation du traitement des rejets urbains de temps de pluie
	Absence de station de traitement des eaux pluviales	Construction d'une station de traitement des eaux pluviales
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-4.1.3 Mess		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Reckange ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène	
Apports ponctuels (sources ponctuelles)	Traitement insuffisant des rejets urbains de temps de pluie	Augmentation du traitement des rejets urbains de temps de pluie
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-4.1.4 Kiemelbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité de XY n'est pas complètement raccordée	Raccordement de la localité à la station d'épuration du SIVEC
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Détermination du peuplement macrophytique non réalisable, état global mauvais	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de nitrates et d'azote	
	Rejet de sulfates	
	Rejet de chlore	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène	
Apports ponctuels (sources ponctuelles)	Traitement insuffisant des rejets urbains de temps de pluie	Augmentation du traitement des rejets urbains de temps de pluie
	Absence de station de traitement des eaux pluviales	Construction d'une station de traitement des eaux pluviales
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Pollution éventuelle provenant de terrils	Contrôle des apports et, le cas échéant, application de mesures
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	après 2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	après 2027	

MESurf VI-4.2 Alzette		
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique médiocre Peuplement macrophytique mauvais Peuplement de diatomées médiocre Peuplement piscicole mauvais	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Bon état hydromorphologique Continuité écologique perturbée	cf. liste de mesures réduite
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène Pollution par le manganèse et le zinc	
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Pollution par les HAP (provenant probablement de la décharge de Schifflange), présence de métaux lourds dans les matières en suspension	Surveillance afin de contrôler les apports
	Pollution par le benzo(ghi)pérylène et l'indéno(1,2,3-cd)pyrène	Mesures pour réduire les rejets
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2027	

MESurf VI-4.3 Didenlengerbach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	cf. liste de mesures réduite
	Continuité écologique perturbée	
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène	
	Pollution par le cuivre, le fer et le zinc	
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Apports probables	Surveillance afin de contrôler les apports éventuels
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2027	

MESurf VI-4.4 Kaylbach		
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen Continuité écologique perturbée	cf. liste de mesures réduite
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de sulfates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène Pollution par le fer et le zinc	
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Apports probables	Surveillance afin de contrôler les apports éventuels
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides Rejet de nitrates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2027	

MESurf VI-5.1 Wark		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les stations d'épuration de XY, YZ... ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Etat global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-5.2 FéI		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Etat global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-5.3 Mechelbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-5.4 Turelbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-6.1 Attert (aval Colmar-Berg)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Bissen ne correspond plus à l'état de la technique	Construction du collecteur principal de Bissen-Colmar et raccordement à la station d'épuration de Blesbruck, modernisation des réseaux d'assainissement
Directive concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (91/414/CEE)	Directive non observée	Observation de la directive
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Rejet de fer	
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Rejets probables provenant de l'industrie et de l'agriculture	Contrôle des apports
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf VI-6.2 Viichtbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Vichten ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement de diatomées médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-6.3 Aeschbech		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Saeul ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique médiocre Peuplement de diatomées moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Déversement d'eaux usées	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-6.4 Schwebech		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les stations d'épuration de Calmus et Schwebech ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique médiocre Peuplement de diatomées moyen à médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
	Rejet de sulfates	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-7.1 Roudbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les stations d'épuration de Platen et d'Everlange ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique bon à moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides Rejet de nitrates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-7.2 Beschruederbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité de Buschrodt n'est pas complètement raccordée	Construction de la station d'épuration de Buschrodt et raccordement de la localité
	Directive non observée: la localité de Wahl n'est pas complètement raccordée	Construction de la station d'épuration de Wahl et raccordement de la localité
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-8.1 Attert		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Redange ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (96/61/CE) (Directive IPPC)	Directive non observée	Observation de la directive
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides Rejet de nitrates	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-8.2 Fräsbech		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les stations d'épuration de Nagem et Lannen ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Etat global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-8.3 Koulbich		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les stations d'épuration de Roodt, Petit-Norbressart et Colbach ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Déversement d'eaux usées	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-8.4 Noutemerbaach / Rébich		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités de Perlé et Holtz ne sont pas raccordées	Construction de la station d'épuration de Perlé-Holtz et raccordement des localités
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique bon à moyen Peuplement de diatomées bon à moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-9 Pall (ainsi que Naerdenerbaach et Mollbaach)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les stations d'épuration de Reichlange et Niederpallen ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
	Directive non observée: les stations d'épuration de Noerdange et Huttange ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Etat global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphates	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-10.1 Eisch (Mersch / Steinfort)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les stations d'épuration de Clemency et Steinfort ne correspondent plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement, construction de la station d'épuration de Steinfort, construction du collecteur principal de Clemency-Steinfort et raccordement à la station d'épuration
	Directive non observée: la localité de Dondelange n'est pas raccordée	Construction de la station d'épuration de Dondelange et raccordement de la localité
	Directive non observée: la zone industrielle de Grass n'est pas raccordée	Raccordement de la zone industrielle de Grass à une station d'épuration
		Concertation avec la Belgique (Waltzing)
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de phosphore	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Rejets probables provenant de l'industrie	Contrôle des apports industriels
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-10.2 Millebaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrophytique mauvais	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-10.3 Kolerbaach (Hagen)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Concertation avec la Belgique nécessaire (Weyler-Sterpenich)	Un possible raccordement de la localité à une station d'épuration belge est à vérifier (étude de faisabilité)
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Peuplement macrophytique mauvais	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphates	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-11 Mamer (amont confluent Alzette à Mersch)		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Kopstal ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen Détermination du peuplement macrophytique non réalisable, état global médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Rejets probables provenant de l'industrie	Contrôle des apports industriels
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-12.1 Mamer		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la station d'épuration de Garnich ne correspond plus à l'état de la technique	Modernisation des réseaux d'assainissement
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique perturbée	Amélioration de la continuité écologique
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Rejets probables provenant de l'industrie	Contrôle des apports industriels
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-12.2 Kielbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen à médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
	Taux d'artificialisation des sols élevé en raison de la présence de zones industrielles	Contrôle des apports et, le cas échéant, application de mesures
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Rejets probables provenant de l'industrie	Contrôle des apports industriels
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-12.3 Faulbaach		
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Détermination du peuplement macrophytique non réalisable, état global moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Turbidité élevée	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Taux d'artificialisation des sols élevé en raison de la présence de zones industrielles	Contrôle des apports et, le cas échéant, application de mesures
Apports ponctuels (sources ponctuelles)	Traitement insuffisant des rejets urbains de temps de pluie	Augmentation du traitement des rejets urbains de temps de pluie
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-13.1.1 Pétrusse		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique mauvais	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique mauvais	cf. liste de mesures réduite
	Continuité écologique perturbée	
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
	Rejet de chlore	
	Rejet de sulfates	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Pollution par le fer, le manganèse et le zinc	
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	après 2027	

MESurf VI-13.1.2 Grouf		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique moyen	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique moyen	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VI-13.2 Zeissengerbaach		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: les localités de Roedgen, Schlewenhof et Cessange ne sont pas raccordées	Construction du collecteur principal de Roedgen, Schlewenhof et Cessange et raccordement à la station d'épuration de Beggen
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Détermination du peuplement macrophytique non réalisable, état global médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre	Mesures pour compenser la perturbation hydromorphologique du fond du lit / des berges / de l'érosion latérale et de l'érosion en profondeur
	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
	Rejet de chlore	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène	
Déficit chimique annexes VIII, IX, X, DCE	Rejets probables provenant de l'industrie	Contrôle des apports industriels
Pollution des eaux souterraines	Pollution par les pesticides	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole
	Rejet de nitrates	
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2021	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2021	

MESurf VII-1.1 Chiers		
Mesures fondamentales		
Directive	Déficit	Mesure
Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (91/271/CEE)	Directive non observée: la localité de Rodange n'est pas complètement raccordée	Rénovation de la station d'épuration intercommunale de Pétange et mise hors service de la station d'épuration de Differdange
	Directive non observée: le système de traitement des rejets urbains de temps de pluie est sous-dimensionné	Collecte et traitement des eaux usées issues de l'industrie sidérurgique
Mesures complémentaires		
	Déficit	Mesure
Déficit biologique	Peuplement macrozoobenthique médiocre Peuplement macrophytique mauvais Peuplement piscicole médiocre	Mesures hydromorphologiques et chimiques biologiquement efficaces
Déficit morphologique	Etat hydromorphologique médiocre Continuité écologique perturbée	cf. liste de mesures réduite
Apports diffus et ponctuels (sources diffuses et ponctuelles)	Rejet de nitrates et d'azote	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
	Rejet de phosphore	
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Pollution par le manganèse, le fer et le zinc	
	Déficit en oxygène	
chemische Defizite Anhang VIII, IX, X, WRRL	Pollution par l'indéno(1,2,3-cd)pyrène et le benzo(ghi)pérylène	Mesures pour réduire les rejets
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon potentiel écologique	après 2027	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	après 2027	

MESurf VII-1.2 Mierbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Autres déficits physico-chimiques annexe V, DCE	Déficit en oxygène	Catalogue de mesures pour réduire les rejets d'origine agricole ainsi que les rejets issus des domaines publics et privés
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	

MESurf VII-1.3 Reierbaach		
Mesures complémentaires		
Déficit		Mesure
Déficit biologique	L'échantillonnage a lieu en 2010	Réalisation de l'échantillonnage et, le cas échéant, application de mesures
Déficit morphologique	Continuité écologique éventuellement perturbée (à vérifier)	Amélioration de la continuité écologique non prioritaire lors de la première phase de planification
Apports diffus (sources diffuses)	Taux d'artificialisation des sols élevé en raison de la présence de zones industrielles	Contrôle des apports et, le cas échéant, application de mesures
Estimation de l'atteinte des objectifs		Remarque / Justification du report de l'échéance
Bon état écologique	2015	cf. document "attribution détaillée des mesures"
Bon état chimique	2015	